



25 avril 2025

CIRCULAIRE CTOI 2025-16

Madame/Monsieur,

DEMANDE DU STATUT D'OBSERVATEUR DE LA PART DU DEPARTEMENT DES PECHEs, DU MINISTERE DES RESSOURCES PRIMAIRES ET DU TOURISME DE BRUNEI DARUSSALAM

Veillez trouver, ci-joint, un courrier émanant du Département des pêches, du Ministère des ressources primaires et du tourisme de Brunei Darussalam demandant à participer en tant qu'Observateur aux processus de la Commission des Thons de l'Océan Indien.

Conformément à l'Article XIV du Règlement intérieur de la CTOI, les Parties contractantes de la Commission pourraient souhaiter autoriser le Département des pêches, du Ministère des ressources primaires et du tourisme de Brunei Darussalam à y prendre part en qualité d'Observateur compte tenu de l'intérêt manifesté envers la CTOI, comme indiqué dans la lettre ci-jointe. Ainsi, à moins que des objections ne soient reçues dans les 30 jours suivant la date de la présente Circulaire, le Secrétariat de la CTOI considérera que le Secrétaire exécutif est autorisé à adresser une invitation à cet observateur potentiel en vue de participer aux réunions de la CTOI en conséquence.

Cordialement,

Paul de Bruyn
Secrétaire exécutif

Pièces jointes :

- Courrier du Département des pêches, du Ministère des ressources primaires et du tourisme de Brunei Darussalam

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes :** Liberia, Panama. **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie :** Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.

Fax : 2770065 / 2771063
Telephone : Headquarters - 2770068 / 2770069
2770066 / 2770067
Website : <http://www.fisheries.gov.bn>
E-Mail : info@fisheries.gov.bn



جباتن قرايكانن
DEPARTMENT OF FISHERIES
MINISTRY OF PRIMARY
RESOURCES AND TOURISM
MUARA FISHERIES COMPLEX
SIMPANG 287-53
JALAN PERANGINAN PANTAI SERASA
MUARA BT1728
NEGARA BRUNEI DARUSSALAM

Our Reference : IKAN/107/CFIMED/IOTC/2025

Your Reference :

le 5 avril 2025

Secrétariat
Commission des Thons de l'Océan Indien
Blend Seychelles Building (2nd Floor)
Providence
PO Box 1011
Victoria Mahé – SEYCHELLES

Madame/Monsieur,

**DEMANDE DU STATUT D'OBSERVATEUR AUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES THONS DE L'OCÉAN
INDIEN (CTOI)**

En référence à la question ci-dessus :

2. Le Département des pêches de Brunei Darussalam sollicite formellement le statut d'observateur pour la prochaine réunion de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI). En tant qu'organisation gouvernementale supervisant l'industrie de la pêche dans son ensemble et la conservation des ressources halieutiques à Brunei Darussalam, nous sommes désireux d'observer et de contribuer aux discussions et délibérations de la Commission en ce qui concerne la conservation des thons et des espèces apparentées de l'océan Indien et de ses mers adjacentes.
3. Le Département est résolu à participer aux réunions pour avoir une meilleure compréhension des principales décisions de gestion et stratégies de conservation des pêches afin de garantir la durabilité à long terme des stocks de poissons. Nous pensons que notre participation, grâce à notre expertise, pourra contribuer de façon constructive et apporter de la valeur ajoutée aux objectifs des réunions.
4. À cet égard, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous transmettre les détails nécessaires concernant le processus d'inscription des observateurs ainsi que les exigences associées au statut d'observateur.
5. Nous vous remercions du temps et de l'attention que vous accorderez à cette demande. Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter le Département des pêches à travers la Division de l'industrie des pêches de capture et des écosystèmes marins à l'adresse capture@fisheries.gov.bn.

Nous attendons avec impatience une réponse positive de votre part et la possibilité de prendre part à ces importantes réunions.

Cordialement,

HAJAH WANIDAWATI BINTI HAJI TAMAT
Directeur par intérim des pêches

cc : Directeur adjoint des pêches (politique et planification)
Directeur adjoint des pêches (Industrie)
Responsable de la Division de l'industrie des pêches de capture et des écosystèmes marins